



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 JUILLET 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 30 juin 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 juillet 2009

DESIGNATION DANS LES ORGANISMES
EXTERIEURS - COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DE NIORT (CAN) -
MODIFICATION

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 10 juillet 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Françoise BILLY donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Chantal BARRE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

SECRETARIAT GENERAL

**DESIGNATION DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS -
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT (CAN) -
MODIFICATION**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

Vu l'article L.5211-6 du code général des collectivités territoriales selon lequel « L'établissement public de coopération intercommunale est administré par un organe délibérant composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes membres » ;

Vu l'article L.5211-7 qui dispose que « ces délégués sont élus par les conseils municipaux des communes intéressées parmi leurs membres, au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu » ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Niort ;

Vu les délibérations du 31 mars et du 8 décembre 2008 portant désignation des représentants de la Ville de Niort à la CAN ;

Considérant qu'en application des articles précités, les quarante cinq délégués de la Ville de Niort à la CAN sont élus par les quarante cinq élus de la Ville en leur sein ;

Considérant qu'il convient de remplacer Madame Nathalie BEGUIER qui a démissionné de son mandat de Conseillère municipale ;

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Procéder à l'élection, au scrutin secret, d'un représentant au conseil de communauté de la CAN en remplacement de Madame Nathalie BEGUIER.

Résultats du vote :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 45

Nombre de bulletins nuls : 6

Nombre de suffrages exprimés : 39

A été élu pour représenter la Ville de Niort à la Communauté d'Agglomération de Niort : Monsieur Michel PAILLEY

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD